

A TRAVERS OTTAWA

Union St Thomas—Il y aura assemblée de l'Union St-Thomas, ce soir.

Quête—La quête à la basilique, dimanche, pour le denier de St-Pierre s'est élevée à \$91.

Sinop du Dr Coderre pour soulagement. Les douleurs des jeunes enfants—25c. par bouteille.

De retour - Le sergent Dupont est de retour à Ottawa de son voyage de noces; il était absent depuis huit jours.

N. A. Savari vient de recevoir 20 tonnes de mélasse Barbade de première qualité qu'il vendra à bon marché, l'ayant achetée avant l'augmentation de cinq cents par gallon.

Accident—Un vieillard du nom de Desroche s'est cassé une jambe, hier après-midi, en tombant sur le trottoir de la rue de l'Église.

Quiproquo—Combien de personnes que l'on croyait en consommation, à qui l'on n'accordait plus que quelques mois de vie, ont été ramenées à une santé parfaite par quelques paquets d'Amers indigènes.

Bonne pêche—M. Thomas Pruneau a pris, samedi après-midi, dans la rivière Ottawa, un doré du poids de 7 livres.

Les pilules de noix longues du McGALE guérissent le mal de tête, etc.—25c. par boîte.

N. A. Savari vient de recevoir 20 tonnes de mélasse Barbade de première qualité qu'il vendra à bon marché, l'ayant achetée avant l'augmentation de cinq cents par gallon.

Convocation des Chambres—On dit que les chambres seront convoquées pour le 8 de janvier.

Eau de beauté—La seule eau de beauté qui rende la peau fine et douce, blanche avec cette aimable teinte rose, c'est la "Lotion Persienne" qui se vend 50 cts. dans toutes les pharmacies.

Personnel—MM. F. Ennis et E. Lafleur, du département des travaux publics, et M. le capitaine Pouliot, sont de retour à Ottawa.

OTTAWA, ONT., 10 Juillet 1880

Cher Monsieur, J'ai beaucoup de plaisir à recommander l'Élixir de Down, pour les rhumes, la toux, et toutes les affections des poumons, soit pour les enfants ou les adultes, car j'en ai fait usage pendant dix ans dans ma famille, et avec le plus grand succès. Nous en avons toujours à la maison, et nous croyons que chaque famille devrait en faire usage en suivant bien les directions; un grand bien résultera de son usage. Tout à vous, JOHN HILL.

La constipation habituelle, même la plus invétérée, se guérit facilement par le "Remède du Dr Sey, pris à des doses en proportion avec la sévérité et la marche du cas.

Un incendie - Le feu a détruit, hier matin, près de la traverse du chemin de fer St-Laurent et Ottawa, une maison en bois sur le chemin de Montréal. Le père et la mère étaient partis pour aller entendre la messe à Syrville, Notre-Dame de Lourdes, et avaient laissé deux jeunes enfants à la maison; le plus vieux s'amusa à jouer avec des allumettes près d'un amas de foin, la flamme se communiqua et la maison fut détruite; les pertes sont évaluées à \$600.

Aux gourmets—Voulez-vous avoir de bons repas, de bons cigares, de bonnes liqueurs, et avec tout cela payer bon marché, allez au restaurant Iroquois, près de la gare Union, aux Chaudières. M. Gratton, propriétaire, et M. Paré, gérant, tiennent toujours leurs établissement sur un haut pied.

Messieurs—Vos Amers de houblon m'ont été d'une grande valeur. Je souffrais d'une fièvre typhoïde depuis plus d'un mois, et je n'ai obtenu du soulagement que lorsque j'ai essayé vos Amers de houblon. Je les recommande cordialement à ceux qui souffrent de la débilité ou qui n'ont pas bonne santé.

J. C. STOETZEL, 683 rue Fulton, Chicago, Ill.

St-Jean-Baptiste—La fête du St-Rosaire a été célébrée, hier, avec éclat à St-Jean-Baptiste des Chaudières. M. le curé se rendant à l'idée exprimée par Monseigneur d'Ottawa dans sa lettre pastorale de dimanche dernier, avait voulu donner un grand éclat à cette fête. Notre temple était paré de ses plus beaux ornements, et comme il était beau de voir cette foule pieuse se pressant, tous plus désireux les uns que les autres d'arriver près de l'autel de Marie pour la supplier de rendre la liberté au roi des catholiques.

Aux différentes messes plusieurs centaines de personnes s'approchaient de la sainte table. Nous y avons remarqué surtout un grand nombre d'hommes appartenant à toutes les classes.

A la grand messe le Révd M. Rippeche officiait. Le sermon de circonstance a été donné par le Révd M. Croteau, curé de la paroisse.

Madame E. Lavoie présidait à l'orgue qui semblait s'être éveillée sous sa nouvelle direction. M. L. Dauray, du département de l'Agriculture, dirigeait le grand chœur. La messe de l'abbé Gieli a été parfaitement rendue. Nous avons surtout remarqué mesdemoiselles Barbeau, Soudière, Poirier, et messieurs à MacMahon, E Lavoie, Jos. Larue et Jos Benoit.

Offertoire: "Trois invocations à Marie," composition de M. Blain de St-Anbin; litanies de la Ste-Vierge, nouvelle composition de l'abbé G'eli et plusieurs autres chants sacrés.

La fanfare des Chaudières avait bien voulu, sous la direction de M. H. Brenot, réhausser l'éclat de la fête par son concours.

A 3 heures, vêpres; après quoi procession et salut solennel. Mme L. Dauray s'est surpassée dans l'Ave Maria de Schubert. Le grand chœur a aussi exécuté plusieurs beaux morceaux.

Nous sommes certains d'être l'interprète de tous les paroissiens de St-Jean-Baptiste en disant que s'ils ont maintenant d'aussi beaux offices, c'est dû en grande partie d'abord à leur digne curé, et ensuite aux membres du chœur qui sont sous l'habile direction de M. L. Dauray, rivalisent de travail et de sacrifices pour donner le plus d'éclat possible à nos fêtes sacrées.

Nous ne pouvons terminer sans féliciter le Révd. M. Croteau d'avoir été aussi bien compris par ses jeunes paroissiens, qui n'ont rien épargné pour se rendre au désir qu'il avait de faire de cette fête une des plus belles de l'année.—Communiqué.

COUR DE POLICE

[Présidence du juge O'Garra]

George Smith, trouvé ivre sur la rue Wellington et causant du désordre à onze heures du soir, est condamné à \$2 d'amende et \$2 de frais ou huit jours de prison.

Sarah Morisson, trouvée errante sur la voie publique, et accusée d'être une prostituée, est condamnée à six mois de prison aux travaux forcés.

Un commis de la haute-ville, accusé d'avoir en sa possession une arme à feu et d'avoir tiré dans les rues publiques, est acquitté.

E. Cardinal, accusé d'avoir obtenu la somme de \$10 sous de faux prétextes; cause remise à demain.

John Gleeson, accusé d'avoir battu un nommé Gravel, est condamné à \$2 d'amende et \$1 de frais.

Mary Whitty, accusée de vente de bière sans licence; cause remise à demain.

Hugh Alexander, accusé de vente de boisson après sept heures, le samedi soir, est acquitté faute de preuves.

JOS. SENECAL, Entrepreneur de Pompes Funébres, 265 et 261 RUE DALHOUSIE, OTTAWA. A l'établissement le plus grand et le plus complet de la province d'Ontario. Le seul établissement de ce genre dans la ville où vous pouvez vous procurer tous ce qui est nécessaire pour le décor des chambres funébres. Les personnes donnant leur commande au moins DEUX HEURES avant le départ du train ou du bateau peuvent avoir confiance qu'elles seront servies à point. Un barbier de première classe est engagé pour l'usage des demandes. On peut s'adresser chez M. Senecal la nuit comme le jour.

THÉ! Oscar McDonell, EPICIER ET MARCHAND DE VINS, 101, Rue RIDEAU, OTTAWA.

Le plus grand remède Américain contre le RHUME, LA TOUX, L'ASTHME, LA BRONCHITE, L'EXTINCTION DE VOIX, L'ENROUEMENT ET LES AFFECTIONS DE LA GORGE. Préparé avec la meilleure gomme d'épinelette rouge (goût délicieux) balsamique, adoucissant, expectorant et tonique. Supérieure à n'importe quelle médecine offerte pour la guérison des affections ci-dessus énumérées. Combinaison scientifique de la gomme qui suit de l'épinelette rouge—surement la gomme brute du plus grand prix pour les fins de la médecine.

Tout le monde a entendu parler des effets prodigieux des épinettes et des pins dans les cas de maladies des poumons. En France les médecins envoient régulièrement leurs patients pris de phthisie dans les forêts de pins et leur prescrivirent une infusion faite de bourgeons d'épinette.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY. Dans cette préparation la gomme ne se sépare jamais et ses propriétés anti-spasmodiques, balsamiques, expectorantes et toniques, sont conservées. Ce sirop, préparé avec soin à une basse température, contient une grande quantité de la meilleure gomme en solution complète.

Son efficacité remarquable dans le soulagement de certaines formes de bronchite, et son effet pour ainsi dire psittacique dans la guérison des rhumes obstinés sont maintenant connus du public en général. Vendu par tous les pharmaciens respectables. Prix 25 cts. et 50 cts. la bouteille. Les mots "Sirop de gomme d'épinette rouge de Gray" constituent notre marque enregistrée de commerce, nos enveloppes et étiquettes sont aussi enregistrées.

KERRY WATSON & CO. Pharmaciens en gros, Seuls propriétaires et fabricants, Montréal. nov. 1882

A WHOLESOME CURATIVE. NEEDED IN Every Family. AN ELEGANT AND REFRESHING FRUIT LOZENGES FOR Constipation, Biliousness, Headache, Indisposition, &c. SUPERIOR TO PILLS and all other system-regulating medicines. THE DOSE IS SMALL, THE ACTION PROMPT, THE TASTE DELICIOUS. Ladies and children like it. Price, 50 cents. Large boxes, 60 cents. SOLD BY ALL DRUGGISTS.

CHINA TEA HOUSE, 59, Rue Rideau. FEVES DE LIMA, FROMAGE DE ROCQUEFORT, ANANAS EN CANISTRE, NOUVEAUX POIS EN CANISTRE, PAPOMA (délicieux pour les enfants), CÉBEEALES AMÉRICAINES, (spéciales pour déjeuner), Oignons ESPAGNOLS, Raisin MALAGA, BEURRE MOULÉ DE 1ERE CLASSE, VINS LIQUEURS de qualité supérieure. W. WALL, Epicier et Marchand de Vins, 1er Oct. 1882.

Sirop des Enfants du Dr Goderre. Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria. Le sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Colique, Diarrhée, Dysenterie, Dentition douloureuse, insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc. Demandez le Sirop du Dr GODERRE et n'en achetez point d'autre. En vente par tout le Canada et les Etats Unis. PRIX, 25 Cts. LA BOUTEILLE, Seul propriétaire, B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal. 1883.

GRANDE REDUCTION SUR LES PARAPLUIES, CAPOTS ET Circulaire de Caoutchouc CHEZ H. L. COTE, 128, Rue Rideau. P. S.—L'assortiment des parapluies d'Automne est des plus complets. Sept. 1883

Pilules de Noix Longues Composées, De MCGALE. Recouvertes en sucre. Pour la guérison certaine de toutes les affections bilieuses, torpeur du foie, maux de tête, indigestions, étourdissements et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac. Ces pilules sont fortement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif, pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient les rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, DE MCGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang parmi toutes les pilules stomachiques jusqu'à présent offertes au public. B. E. MCGALE, Chimiste, Montréal. 1883.

A. PHILIPPE E. PANET, L. B. Solliciteur, Procureur, Notaire, etc. BUREAU: Coin des Rues RIDEAU ET SUSSEX, OTTAWA. Entrée: sur la rue SUSSEX, 1er juin 1883.

PROSPECTUS

Emprunt du Gouvernement du Canada de \$4,000,000. Obligations du cours à 4 pour cent.

Le Ministre des Finances du Canada est autorisé à recevoir des souscriptions pour un emprunt de \$4,000,000 en obligations du cours, portant intérêt à compter du 1er novembre 1883, au taux de 4 pour cent par année, payable semestriellement le 1er de mai et le 1er de novembre de chaque année, à son bureau dans le Département des Finances, Ottawa.

Cet emprunt est lancé sous un acte du Parlement du Canada, passé à sa dernière session (46 Victoria, chap. 2, sec. 4.)

L'objet de l'emprunt est en partie pour faire face au paiement des dettes échéant ou rachetables dans le cours de l'exercice courant, en partie pour dépenses nécessaires par des travaux publics.

Le principal de l'emprunt maintenant offert sera remboursé à Ottawa dans vingt ans.

Les souscripteurs recevront des obligations au porteur, lesquelles pourront en tout temps à l'avenir être converties en effets enregistrés.

La liste de souscription sera ouverte mercredi, le 17e jour d'octobre prochain, et sera fermée samedi, le 20e jour d'octobre prochain, à 4 heures p. m. et des souscriptions en formule ci-jointe, portant à l'extérieur la souscription "Souscriptions pour débentures," seront reçues au Département des Finances, Ottawa, jusqu'à la date en dernier lieu mentionnée, inclusivement, à l'heure indiquée.

Les souscriptions ne devront pas être pour moins de \$1,000, et en multiples de \$1,000.

La répartition de l'emprunt sera faite aussitôt que possible après la clôture de la liste de souscription, les montants répartis seront payables le 1er de novembre prochain, et les obligations seront émises peu après cette date.

On pourra obtenir des copies de ce prospectus et des formules de souscriptions en s'adressant au sousigné, aux divers sous-receveurs généraux à Montréal, Toronto, Halifax, Saint-Jean, Winnipeg et Victoria, et à l'Auditeur fédéral à Charlottetown.

J. M. COURTNEY, Sous-ministre des Finances.

Département des Finances, Ottawa, 21 sept. 1883.

Formule de Soumission pour Obligations

SOUSSION.

Emprunt du Gouvernement du Canada de \$4,000,000. Obligations du cours à 4 pour cent.

Montant soumissionné \$ Taux pour cent

MONSIEUR, par le présent soumission pour la somme de \$ capital nominal de la susdite émission d'obligations au porteur, au taux de pour cent, et—engagé— d'accepter la dite somme, ou toute partie d'icelle qui pourra être répartie, et de payer pour icelle au dit taux et conformément aux conditions de votre prospectus du 21 septembre 1883.

Nom Adresse Date

A l'Honorable Ministre des Finances Ottawa.

CANAUX DU ST. LAURENT.

Avis aux Entrepreneurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sousigné, et portant la suscription "Sousmission pour les canaux du Saint-Laurent," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest le MARDI, le 13e jour de Novembre prochain, pour la construction d'une écluse et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entrée supérieure du canal Cornwall.

Aussi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ou division centrale des canaux de Williamsburg.

On nece ra aussi jusqu'à Mardi, le 27e jour de Novembre prochain, des sousmissions pour prolonger les jets et creuser, etc., le chenal à l'entrée supérieure du canal des Galops.

Une carte de l'entrée supérieure du canal Cornwall et de l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat ainsi que des plans et devis des divers travaux, pourront être examinés à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Dickenson's Landing, dès et après Mardi, le 30e jour d'Octobre prochain, où des formules imprimées de soumission seront fournies.

Une carte des plans et le devis des travaux à faire à la tête du canal des Galops pourront être examinés à ce bureau et à la maison de l'Éclusier, près de l'endroit, dès et après Mardi, le 13e jour de Novembre prochain, où des formules imprimées de sousmissions seront fournies.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et—dans le cas de sociétés commerciales,—porter la signature particulière, l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un chèque accepté par une banque pour la somme de deux mille dollars devra accompagner la soumission; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux au prix et conditions mentionnés dans l'offre.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 28 septembre 1883.